

" Les animaux atteints de la maladie du coït pourront être immédiatement abattus, sur l'ordre signé par un inspecteur vétérinaire dûment autorisé, et agissant en vertu des instructions spéciales du Directeur général du Service Vétérinaire, et on disposera de la carcasse aussi qu'il en aura été décidé dans l'ordre et il pourra être alloué aux propriétaires des dits animaux une indemnité dans les cas où la loi le prévoit."

Le jour où les étalons seront séparés, soumis au contrôle et maintenus dans des écuries où les juments seront amenées périodiquement à l'étalon, on pourra facilement diminuer les risques de contagion.

La question de l'élevage du cheval est capitale pour l'Alberta, en effet c'est l'animal qui convient mieux à cette région. En appliquant ces mesures on pourra lutter avec efficacité contre une maladie qui se transmet seulement par le coït.

La maladie du coït est étudiée au point de vue bactériologique. C'est le Biological Laboratory de la Ferme expérimentale d'Ottawa qui est chargé de ce soin. Ce laboratoire est dirigé par le Dr Higgins assisté des docteurs Hadwen et Watson. Sous le contrôle de ce laboratoire une autre station scientifique a été installée à la quarantaine des animaux de Lethbridge, dans l'Alberta. Là, des inoculations sont faites systématiquement à différents animaux pour essayer de mettre en évidence le trypanosome que, jusqu'à ce jour, il a été impossible de découvrir sur les chevaux atteints de la maladie au Canada. Aux États-Unis, où cependant de nombreux savants ont été chargés de cette étude on n'a pas pu encore voir le trypanosome non plus.

Profitant de mon passage au Canada, l'Honorable Sydney Fischer, ministre de l'agriculture voulut bien me demander d'étudier la maladie au laboratoire d'Ottawa d'abord, puis en allant dans l'Ouest, dans les régions où sévit la maladie sous forme épidémique j'ai fait avec le Dr Higgins le voyage de l'Alberta en septembre 1906. Je suis resté plusieurs semaines au laboratoire de Lethbridge. Accompagné du Dr Burnet, j'ai vu des cas de la maladie du coït aux environs de Lethbridge, à Coats sur la frontière des États-Unis, à Magrath, dans la région colonisée par les Mormons depuis six à sept à Lethbridge même, enfin à Gleichen, à côte de Calgary, dans un ranche où la maladie a été signalée au printemps 1906 seulement. Dans ce range nous